

## Eau : Jean Pierre DUPONT et les maires de la CARL rappellent au Préfet les dispositions prises

Suite à l'intervention du préfet de région sur les ondes sans concertation préalable avec eux, Le président de la CARL et maire du Gosier Jean Pierre DUPONT; Jean-Claude PIOCHE, maire de la Désirade; Christian BAPTISTE, maire de Sainte-Anne et Laurent BERNIER, maire de Saint-François tiennent à rappeler les dispositions prises depuis le mois de janvier par la CARL et ses communes membres.

*Publié le 19 mars 2020*

Afin de contribuer à gérer la crise de l'approvisionnement en eau, cette solidarité s'inscrit dans un dispositif d'accompagnement distinct des actions mises en oeuvre par les opérateurs compétentes en matière d'eau et d'assainissement et traduit la volonté municipale et communautaire de soutenir la population dans cette situation difficile.

Les principales mesures du dispositif, pour lequel la CARL a mobilisé plus de 100 000€ à ce stade, sont les suivantes :

- Constitution entre les communes et la CARL d'un réseau de référents pour identifier plus rapidement les secteurs touchés et faire remonter les informations de terrain aux opérateurs d'exploitation du réseau d'eau potable;
- Mise en oeuvre d'une distribution alternative d'eau dans les quartiers concernés après une coupure prolongée (en dehors des tours d'eau planifiés) :
  - la mise à disposition de bouteilles d'eau aux communes pour distribution à la population suite à une interruption continue supérieure à 5 jours: 6 120 packs d'eau soit 73 440 bouteilles ont été distribués sur le territoire de la CARL depuis le 09 janvier 2020
  - l'installation de citernes d'eau non potable mobile en fonction des zones sous tension,: 3 citernes mobiles de 6000 litres sont déployées sur le territoire (actuellement positionnées à Dubédou et Raisins Clairs à Saint François) à la Désirade la commune a déployé 2 citernes fixes de 5300 litres et 1 citerne mobile de 1000 litres
  - l'installation de 10 fontaines d'eau potable dans les communes :
    - Saint-François : Bragelogne, Desvarieux, Raisin Clairs,
    - Gosier : Port Blanc, Petit Havre, Poucet,
    - Sainte-Anne : Maudette + 2 points en attente,
    - Désirade : point en attente.

Le Président et les maires s'étonnent de la prise d'un arrêté préfectoral de substitution sans concertation préalable avec les maires alors même que les dispositions préconisées par le Préfet ont déjà été mises en oeuvre par les communes et la CARL et qu'elles travaillent à l'étendre dans le contexte de la crise liée au COVID-19.

Jean Pierre DUPONT et ses collègues maires de la CARL sollicitent un renforcement de la concertation entre le préfet et les communes en particulier dans ce contexte de crise sanitaire et de confinement afin que l'Etat apporte à leurs côtés sa contribution à l'amélioration du dispositif déjà mobilisé sur le terrain.



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
LA RIVIERA DU LEVANT

93 Bd du Général de Gaulle  
97190 Le GOSIER  
0590 48 47 47  
carl@rivieradulevant.fr

HORAIRES :  
lundi, mardi et jeudi :  
07h30 - 13h00 / 14h30 - 17h00 ;  
mercredi et vendredi :  
07h30 - 13h00